

Le municipal «grasdur»

Le Journal de Québec · 12 janv. 2023 · 26 · GILLES PROULX

À force de zieuter Ottawa et sa bureaucratie incompétente, on oublie l'autre versant du problème qui gruge le Québec : la scandaleuse domination salariale de nos fonctionnaires municipaux !



Si François Legault se sent impuissant à réaliser son programme en raison de l'inflation, il devrait mettre le nez dans les affaires municipales puisque là, il y en a, de l'argent !
« L'employé municipal qui travaille dans les villes [...] de 25 000 habitants et plus gagne annuellement une rémunération globale de 93 208 \$, soit 22 723 \$ de plus que l'employé à la solde du gouvernement du Québec. Et par rapport au salarié du secteur privé, l'employé municipal encaisse quelque 19 216 \$ de plus », résumait mon collègue Michel Girard le mois dernier, en analysant le Rapport sur la rémunération des salariés de l'institut de la statistique du Québec.

Est-ce normal que ce palier soit si privilégié par rapport aux autres ?

OPACITÉ

Quand Le Journal a vérifié la promptitude des municipalités à respecter la loi sur l'accès à l'information, Montréal et Trois-rivières ont mis trois fois trop de temps avant de répondre. Et Montréal (ainsi que d'autres villes qui se jugent au-dessus des lois) n'a pas daigné répondre à toutes les questions.

Notre premier ministre devrait peut-être imiter Le Journal et porter attention à ces juridictions « gras dur » qui nous coûtent cher !

BRIDER LA MÉTROPOLE

J'en reviens à Montréal, à qui il faudrait demander des comptes.

Quand connaîtra-t-on les réalisations de son comité de francisation ?

Quand saura-t-on quoi faire avec le restaurant Hélène de Champlain déserté qui traîne dans le décor depuis plus de vingt ans ?

Quand réinstallera-t-on les plaques historiques disparues depuis dix ans dans le Vieux-montréal ?

L'appareil municipal n'est-il pas une créature de Québec ?

Eh bien, il faudrait le rappeler aux villes ! Surtout à Montréal !

450 plaintes lors de la dernière tempête

La Ville de Québec se prépare à une autre bordée qui pourrait laisser 40 cm de neige

Le Journal de Québec · 12 janv. 2023 · 5 · DIANE TREMBLAY

Alors que des quantités importantes de neige pouvant atteindre 40 cm sont attendues dans la capitale nationale aujourd'hui et demain, la dernière tempête du 23 décembre dernier a généré plus de 450 appels au service d'information 311 de la Ville de Québec.



Du 23 au 31 décembre, pas moins de 458 appels ont été faits par des citoyens qui voulaient se plaindre ou rapporter un événement en lien avec les précipitations de neige.

Plus d'une centaine d'appels concernaient le déneigement des rues, des stationnements et des pistes cyclables (voir tableau).

La chaussée glissante et les opérations de déneigement ont aussi incité les citoyens à joindre le numéro mis à leur disposition.

Lors d'un sondage de satisfaction à l'endroit des services publics, mené à l'hiver 2022 par Léger, le déneigement des rues à Québec avait obtenu tout juste la note de passage avec 6,0/10, soit une note significativement plus basse qu'en 2021, qui était de 7,2/10.

DANS LES « NORMES »

Pour le conseiller Pierreluc Lachance, responsable de l'entretien des voies de circulation à la Ville, le volume d'appels à la ligne 311 lors de la dernière tempête n'est pas inhabituel.

Selon lui, les activités de déneigement ont été concentrées les 26, 27 et 28 décembre, où l'on signale 216 appels pour ces trois jours.

« On est dans les normes. Je n'ai pas un gros problème avec un chiffre comme ça dans la mesure où, en plus, la fête de Noël a amené plus de circulation. On est dans les standards pour une condition similaire », a-t-il affirmé.

« À partir du 28 décembre, nous avons fini de ramasser la tempête du 23. Les chiffres du 29, 30 et 31, c'est un autre "party" de neige. On le décortique en deux, car nous avons reçu de la neige en deux épisodes qui ont été marqués par de la pluie. »

PROCHAINE BORDÉE

La Ville surveille de près la situation météorologique avec la dépression qui avance vers le Québec et qui pourrait laisser jusqu'à 40 cm de neige par endroits dans la région.

« On va être en opération de grattage à partir du moment où les précipitations se font sentir et on procédera à l'enlèvement dès que la neige finira de tomber. À moins de situations d'exception, on ne fait pas d'enlèvement le samedi soir. »

La Ville de Québec a prévu plus de 77 M\$ pour le déneigement, en 2022-2023, soit plus de 10 M\$ de plus par rapport à l'année précédente en raison de l'indexation des contrats et du prix du carburant.

Pour l'instant, les dépenses sont en ligne avec les prévisions, a laissé entendre le conseiller.

Travail hybride : des insatisfactions dans la fonction publique québécoise



ICI Québec

Une majorité d'employés ne voit pas les avantages des journées obligatoires au bureau.

PHOTO : ISTOCK



Jonathan Lavoie

Publié hier à 16 h 33

La vaste majorité des professionnels de l'État québécois travaillent désormais en mode hybride, soit quelques jours à la maison et au bureau chaque semaine. Une vaste enquête menée par une professeure de Lévis révèle les insatisfactions liées à cette nouvelle réalité et suggère des pistes de solution aux employeurs gouvernementaux.

Plus de 3900 fonctionnaires ont participé à l'étude menée Andrée-Anne Deschênes, professeure en gestion des ressources humaines au campus de Lévis de l'Université du Québec à Rimouski. Parmi les répondants, uniquement 2,2 % passent leur semaine de travail au bureau et plus de 80 % font de 2 à 4 jours de télétravail.

Globalement, parmi les employés qui ont adopté le mode hybride, la chercheuse remarque le manque de valeur ajoutée dans les déplacements sur les lieux de travail. « Ces données-là sont assez éloquentes à l'effet qu'autant l'agrément que la perception d'utilité du travail en présence sont très faibles. Donc les personnes ne voient pas les avantages et les bénéfices de se rendre sur les lieux de travail ».

« Les personnes déplorent le fait que tous les employés ne sont pas présents, que la plupart des journées de travail en présence ressemblent beaucoup aux journées de travail à distance. »

— *Andrée-Anne Deschênes, professeure en gestion des ressources humaines*

Plus de la moitié (55,7 %) des répondants de l'enquête jugent « que de se rendre sur le lieu de travail n'est pas bénéfique ». Selon Andrée-Anne Deschênes, plusieurs raisons expliquent ce constat dont le manque de flexibilité dans le choix des journées en présence, l'ergonomie inadéquate des postes de travail et des espaces ouverts trop bruyants qui nuisent à la concentration.

La professeure remarque aussi que l'engagement des employés de la fonction publique est en baisse, avec près d'un employé sur trois qui affirme ne pas avoir un sentiment d'appartenance fort envers son employeur. « Les modalités actuelles de déploiement du travail hybride ne permettent pas d'atteindre, pleinement du moins, les objectifs et les bénéfices positifs du travail en présence. »

Méthodologie

L'échantillon de l'enquête est constitué de 3904 répondants de la fonction publique et des unités parapubliques, dont Revenu Québec, membres du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec. Les réponses ont été recueillies entre le 3 et le 16 octobre 2022.

Piste de solutions

Malgré le désir de flexibilité des employés, Andrée-Anne Deschênes avance que les gestionnaires auraient peut-être avantage à décréter des journées où la majorité des employés seraient tenus de se présenter au bureau « pour éviter que les jours de travail en présentiel se transforment en journées devant les plateformes collaboratives, sans aucune valeur ajoutée ».

Dans les conclusions de son enquête, elle invite aussi le gouvernement du Québec à repenser les lieux de travail. « Les répondant·es déplorent un matériel parfois désuet, parfois non ergonomique, des espaces de bureaux non adaptés et un environnement peu hospitalier », souligne la chercheuse.

Selon elle, le travail hybride doit nécessairement entraîner un changement dans l'aménagement des lieux physiques pour « favoriser les interactions qui ne peuvent pas être aussi facilement réalisées à distance ».

Quant au volet du travail à la maison, Andrée-Anne Deschênes note que le tiers des répondants de l'enquête affirme réaliser du travail en dehors des heures régulières. Elle invite le Québec à reprendre la réflexion sur le droit à la déconnexion, alors qu'un projet de loi est mort au feuillet en 2020.

Jonathan Lavoie



Voici les emplois qui seront les plus recherchés en 2023

Le Journal de Québec · 12 janv. 2023 · 32

AGENCE QMI | Les secteurs de la technologie, des soins de santé et des services à la clientèle font partie des emplois les plus convoités au Canada en 2023, mais d'autres postes qui nécessitent moins de formation scolaire et offrent de bons salaires sont aussi très recherchés.

« Avec le départ à la retraite de la génération des baby-boomers, les employeurs canadiens sont aux prises avec une pénurie de talents en métiers spécialisés et en postes cols bleus », a affirmé hier par voie de communiqué Marie-pier Bédard, qui est vice-présidente exécutive chez Randstad Canada.

IMPACT DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE

La prédominance du commerce électronique aura donc une influence sur les emplois en demande, notamment sur celui de développeur, qui se retrouve en haut de la liste, et celui de coordonnateur du marketing numérique.

Les postes de gestionnaire des ressources humaines se retrouvent en deuxième position en raison du rôle clé de ce travail dans le monde post-pandémique où les attentes des travailleurs ne cessent d'évoluer. Le peloton de tête se clôt avec l'emploi d'ingénieur mécanique, un secteur en pleine croissance avec les énergies renouvelables.

LA CONSTRUCTION GRIMPE EN FORCE

La pénurie dans le secteur de la construction commence à se faire ressentir puisque les soudeurs sont très sollicités partout au Canada. Il en va de même pour les postes de commis d'entrepôt, de chauffeur ou encore de chargé de projet de construction.

Les emplois d'infirmière, de technicien comptable ou encore d'associé aux ventes se retrouvent aussi dans le classement des 15 emplois les plus courus au pays.

Le top 15 au pays

Le Journal de Quebec · 12 janv. 2023 · 32

- Développeur
- Gestionnaire de ressources humaines
- Ingénieur mécanique
- Soudeur
- Technicien/commis comptable
- Infirmière
- Commis d'entrepôt
- Conseiller au service à la clientèle
- Chauffeur
- Associé aux ventes
- Assistant administratif
- Analyste d'affaires
- Superviseur de production
- Coordonnateur du marketing numérique
- Chargé de projet de construction

L'intelligence artificielle menace-t-elle nos bibliothèques ?

Le Journal de Quebec · 12 janv. 2023 · 26

L'intelligence artificielle, ou IA, est un type d'intelligence qui est générée par ordinateur. Puisqu'elle est capable de raisonner et d'apprendre, elle peut prendre des décisions. D'ailleurs, une IA créée par une entreprise d'open AI a été mise à contribution afin de produire le titre de cet article.



Bien que le numérique commence à prendre de plus en plus de place dans notre monde, les bibliothèques restent des lieux importants d'accès à l'information. Elles fournissent des services tels que la consultation et l'emprunt des livres, des films, des articles, des recherches, ainsi que l'accès à des activités, des conférences et ateliers. Elles sont aussi un troisième lieu où les gens peuvent se rassembler, discuter et partager leurs idées.

Cependant, avec la venue d'outils comme le célèbre Chat GPT d'open AI, la question commence déjà à émerger sur internet : est-ce que leur rôle et, plus particulièrement, le rôle des bibliothécaires, est menacé par l'expansion de L'IA ? La réponse est non.

ASSISTANCE PERSONNALISÉE

Malgré tous les avantages que l'intelligence artificielle peut offrir aux bibliothèques, elle ne pourra jamais les remplacer. Non seulement les bibliothèques permettent d'avoir accès à des documents qui ne peuvent pas être trouvés en ligne, mais elles offrent aussi des programmes et services qui ne pourront jamais être automatisés, tels que l'accès à l'expertise d'un bibliothécaire.

Ces derniers offrent une assistance personnalisée et un savoir-faire qui ne peuvent être fournis par aucune technologie. Ils peuvent comprendre les intérêts et les besoins des lecteurs et leur fournir des recommandations et des conseils sur mesure, en plus d'aider à trouver des informations qui ne sont pas disponibles en ligne. Enfin, les bibliothécaires peuvent aider les lecteurs à naviguer à travers la confusion et les informations contradictoires trouvées sur internet et fournir des informations fiables et précises.

RÉVOLUTION

Toutefois, L'IA peut permettre d'améliorer les services en bibliothèque et de faciliter le travail des bibliothécaires en automatisant certains processus. Elle peut aider à organiser les don-

nées relatives à la bibliothèque, gérer les prêts et fournir des informations sur les livres et les documents. L'intelligence artificielle peut aussi servir à trier et à classer les livres, administrer les demandes, fournir des informations aux usagers tout en améliorant le système de recherche, organiser le système de catalogage, ainsi qu'à fournir des recommandations personnalisées aux utilisateurs, dans la mesure de ses capacités.

L'IA ne peut pas offrir une assistance personnalisée aux usagers. Elle ne peut pas aider les lecteurs à trouver des informations spécifiques au contexte de leur demande et leur donner des conseils et des suggestions adaptés à leurs exigences particulières. Cela demande une subtilité détenue seulement par les humains.

L'intelligence artificielle est en train de révolutionner le monde des bibliothèques et les services qu'elles offrent. Les bibliothèques peuvent tirer parti des avantages offerts par L'IA pour fournir des services plus rapides et plus efficaces, mais les bibliothécaires sont des personnes essentielles et leur expertise est irremplaçable. L'IA peut soutenir et améliorer leur travail, mais ne pourra jamais les remplacer.

Et pour finir, une petite blague générée par L'IA d'open AI : « Quelle est la différence entre un bibliothécaire et une IA ? Un bibliothécaire sait toujours où trouver le livre que vous cherchez, alors qu'une IA aura toujours besoin d'un bibliothécaire pour lui dire où chercher ! » Amel Boudina Bibliothécaire Laval

Marchand à Vancouver pour un voyage éclair, puis en Scandinavie en mars

Le Journal de Québec · 12 janv. 2023 · 5 · STÉPHANIE MARTIN

Le maire de Québec fera un voyage éclair d'une journée à Vancouver, la semaine prochaine, puis envisage un déplacement en Europe en mars.

En ce début d'année, Bruno Marchand fera un aller-retour dans l'ouest canadien. Il partira le 18 janvier et reviendra le lendemain, a confirmé son cabinet.

Pour cette courte mission, le maire doit d'abord discuter du financement philanthropique d'un projet culturel dont la nature n'a pas été dévoilée.

Il rencontre à cet effet le mécène Michael Audain, le généreux donateur qui a cédé au Musée national des beaux-arts du Québec 39 oeuvres de l'artiste Jean Paul Riopelle ainsi que 10 millions \$ pour la construction de l'espace Riopelle, en plus de donner au Musée huit oeuvres de Paulémile Borduas, l'an dernier.

ITINÉRANCE

Le maire en profitera pour rencontrer son homologue Ken Sim, afin de préparer le terrain à des discussions sur l'itinérance, un enjeu dont M. Marchand a promis de s'occuper et auquel Vancouver est durement confrontée.

Bruno Marchand compte discuter de la possibilité d'établir un contact entre les équipes municipales, qui pourraient partager les bonnes pratiques dans la lutte à l'itinérance.

Le coût de cette mission sera supporté par la Ville de Québec et sera rendu public au retour.

SCANDINAVIE

Par ailleurs, la Ville est en train de préparer une seconde mission en Europe pour le maire, autour du 22 au 31 mars, dont les détails restent à préciser.

Après Le Havre et Paris, en novembre, Bruno Marchand devrait se rendre en Scandinavie, plus précisément à Helsinki en Finlande et à Copenhague au Danemark.

Il sera question entre autres du concept de « mobility as a service », de mobilité active et quatre saisons, de corridor vélo, mais aussi de tramway.

Le maire veut discuter avec les intervenants sur place des questions d'insertion de ce mode de transport dans un milieu hivernal, de service client, de l'exploitation du réseau et de tarification sociale.

SMITH CRITIQUE

La conseillère de Limoilou, Jackie Smith, a vertement critiqué cette mission, qui est selon elle une « dépense de temps, d'argent et de GES ».

« Il n'est pas nécessaire d'aller s'asseoir dans un tramway à Helsinki pour comprendre ce qui fonctionne et ne fonctionne pas. Ce n'est pas essentiel non plus de se faire photographier avec des cyclistes heureux à Copenhague pour savoir comment mettre en place un réseau de pistes cyclables », a-telle réagi, par voie de communiqué.